

Le magazine

DOSSIER

**Transport :
La mobilité
qui fait avancer**

ACTUALITÉS

**Un nouveau site internet
pour le Val d'Ille-Aubigné**

ILS FONT LE TERRITOIRE

**Jimmy Guérin,
la passion de l'éleveur**

Journal d'Information du Val d'Ille-Aubigné

L'édito

de Claude Jaouen
Président du Val d'Ille-Aubigné



Le dossier de ce numéro de rentrée du magazine Val d'Ille-Aubigné porte sur les mobilités et transports. Ce sujet est une question importante de notre quotidien pour nous tous, habitants du territoire. L'étude d'un schéma des déplacements Val d'Ille-Aubigné est lancée. Bien entendu, cette étude prendra en compte les éléments de bilan des premiers schémas de déplacements mis en œuvre par les Communautés de communes du Val d'Ille et du Pays d'Aubigné. La priorité retenue pour cette étude est de réduire le plus possible les déplacements en voiture solo. Des solutions alternatives existent. Nous les connaissons : les transports en commun (cars Illenoo et train TER), le vélo, notamment le vélo à assistance électrique, le covoiturage et aussi l'autopartage pour lequel nous avons en cours des expérimentations sur trois communes, sans oublier la marche à pied, et la combinaison possible de différents modes.

Il apparaît que faire le choix de se déplacer autrement que seul en voiture, notamment sur des petites distances, n'est pas un choix naturel. Cela nécessite, peut-être, un temps d'organisation qui peut freiner au chan-

gement de pratiques. Cela passe aussi, sans doute, par un temps d'expérimentation, qui sera d'autant plus facile que les conditions pratiques des autres modes de déplacements sont mieux connues.

L'étude en cours va également traiter de ces questions en associant le plus possible d'habitants volontaires. De larges temps d'échanges vont être organisés d'ici la fin de l'année. Il est important que nous puissions, ensemble, engager de nouvelles pratiques de mobilités en alternative à la voiture solo.

La loi de transition énergétique impose aux Communautés de communes de plus de 20 000 habitants d'établir un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). L'étude est engagée et elle doit être terminée pour fin 2018. Les déplacements constituent une part importante des émissions de gaz à effet de serre (GES). Le nouveau schéma de déplacement constituera de fait un chapitre important de ce PCAET. Nous nous devons donc de le travailler en ce sens.

Claude Jaouen,
Président du Val d'Ille-Aubigné,
Maire de Melesse.

VALORISER
il
PARTAGER

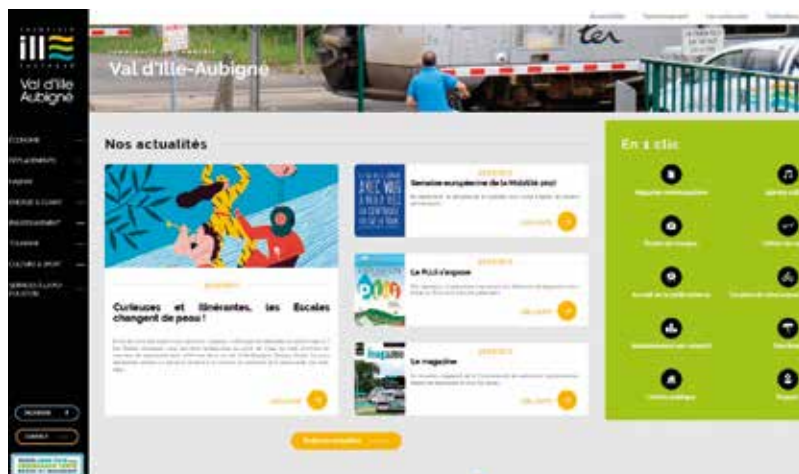
Val d'ille
Aubigné

Directeur de la publication : Claude Jaouen. **Conception et mise en page :** MEDIAVERBE. **Rédaction :** Services du Val d'Ille-Aubigné. **Crédit photos :** Val d'Ille-Aubigné sauf mention. **Impression :** Imprimerie des Hauts de Vilaine - Le magazine du Val d'Ille-Aubigné est imprimé sur du papier 100% recyclé labellisé FSC Mixte. **Tirage :** 17 000 exemplaires. **ISSN :** 2553-4025 - **Dépôt légal :** Septembre 2017.



Communication

Un nouveau site internet pour le Val d'Ille-Aubigné



Le nouveau site internet Val d'Ille-Aubigné est en ligne depuis le 1er septembre 2017.

La Communauté de communes dispose désormais d'un site web actualisé présentant la nouvelle collectivité née du regroupement du Val d'Ille et du Pays d'Aubigné.

Entièrement repensé, le nouveau site offre un accès à l'information. Il valorise l'ensemble des services proposés et les actions menées par la collectivité.

Entièrement "responsive", il vous permet d'accéder à toute l'information aussi bien sur smartphone, tablette et ordinateur. Le site au design de la marque Val d'Ille-Aubigné est organisé en huit grandes thématiques avec des accès rapides "en 1 clic".

Visitez le site : www.valdille-aubigne.fr

Echo des vergers

Opération jus de pomme : Appel à participation

Le Val d'Ille-Aubigné lance, pour la 3^e année consécutive, l'opération Jus de pomme. L'objectif est simple : mettre en relation les associations du territoire et les propriétaires de vergers afin de valoriser les pommes en jus.

Les propriétaires font don de leurs pommes aux associations qui viennent les récolter. Le pressage et la mise en bouteille sont réalisés chez un professionnel du territoire. Les associations utilisent alors les bénéfices de la vente de leur jus de pomme pour financer leurs actions. Le Val d'Ille-Aubigné se charge de mettre

en relation les participants pour une production équitaine d'un jus de qualité. Vous souhaitez participer à la démarche en faisant don de vos pommes ou en inscrivant votre association comme bénéficiaire ? Contactez le Val d'Ille-Aubigné :

Justine Le Bras : 02 99 69 86 03 ou justine.lebras@valdille-aubigne.fr

Cette opération s'inscrit dans la démarche "Un verger pour demain", programme de sauvegarde des vergers du territoire (formations pour le grand public, aide à la plantation...), porté par le Val d'Ille-Aubigné, en partenariat avec l'association CAC21.

PLUi

Découvrir le territoire avec l'exposition PLUi

Des panneaux d'expositions reprenant des éléments du diagnostic territorial du PLUi vont prendre place dans chaque mairie pendant un mois et au pôle communautaire à Montreuil-le-Gast à partir de septembre. C'est l'occasion de découvrir le territoire sous plusieurs

angles : habitat, activité économique, environnement.

Retrouvez l'exposition en septembre à Aubigné, Feins, Saint-Gondran et Saint-Médard-sur-Ille puis en octobre à La Mézière, Melesse, Montreuil-sur-Ille et Saint-Germain-sur-Ille.

✓ Culture Val d'Ille en scène : le théâtre pour tous



L'édition 2017 du festival de rencontres théâtrales "Val d'Ille en scène" se déroulera jeudi 5 octobre à la Station Théâtre à La Mézière et du vendredi 6 au dimanche 8 octobre à la salle polyvalente de Melesse. Mélange de troupes amateurs et de professionnels, organisé par Culture en VI et financé par la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, ce festival propose des pièces pour tous les publics, adultes et tout-petits, de la comédie dramatique au théâtre classique.

Programme complet sur : www.valdilleenscene.fr
Entrées gratuites - Réservations conseillées à partir du 20 septembre.
06 81 75 81 01
Buvette et petite restauration sur place.

Environnement

La restauration du bocage se poursuit avec Breizh bocage 2

La Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné poursuit ses actions de restauration du bocage sur l'ensemble du territoire avec le soutien financier du dispositif Breizh bocage 2.

Ce programme régional vise l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, la préservation et la restauration de la biodiversité et des paysages

et la fourniture de biomasse. Il permet, dans le cadre d'opérations collectives de travaux, de reconstituer le maillage bocager. Sont financés :

- Les travaux de plantation et restauration de haies bocagères ;
- La création de talus ;
- La fourniture des plants, du paillage et des protections contre la faune sauvage ;
- L'accompagnement technique prévoit la

définition du projet (choix des essences, implantation) et le suivi des plantations pendant 3 ans.

Vous avez un projet de plantation ou de restauration de haies bocagères ?

Contactez :

Céline Guilly - 02 99 69 58 97 ou celine.guilly@valdille-aubigne.fr

À noter

Découvrez la cuisson au feu de bois avec l'Ecot pain du fourn'ille



L'association L'Ecot Pain du Fourn'ille organise des cuissons au feu de bois dans le fournil situé entre le camping et le canal à Saint-Médard-sur-Ille.

L'adhésion à l'association est de 5€ par an. Elle permet de participer aux cuissons et aux différentes animations prévues au cours de l'année.

Prochains rendez-vous dimanche 24 septembre pour une journée ouverte à tous avec visite du fournil.

Les horaires de cuisson seront communiqués aux inscrits.

► Renseignements et inscriptions : lecotpaindufournille@gmail.com

Arbre à papillons : Avis de recherche



Cet arbuste, appelé aussi Buddléia du père David, peut atteindre 5m de haut. Ses feuilles sont vertes dessus et blanches dessous, dentées et duveteuses, ses fleurs sont en grappes de couleur pourpre à lilas. Elle a un impact fort sur la biodiversité par son développement rapide empêchant la croissance d'autres espèces et parce qu'elle attire les insectes et concurrence la pollinisation des autres plantes.

Reproduction : par ses graines (jusqu'à 3 000 par arbuste) et par bouturage des tiges.

Milieu : ouverts (routes, friches), pelouses sableuses et jardins d'ornement.

Conseils de gestion :

- À minima, couper les fleurs avant la maturité des graines et jeter avec les déchets ménagers pour incinération.
- Au mieux (notamment pour les jeunes pousses), arracher la plante et ses racines avant floraison et les déposer en déchetterie.

 Vous souhaitez nous aider à mieux connaître la localisation de cette plante sur notre territoire, entrez vos observations sur : http://geo.valdille-aubigne.fr/faune_flore

« Artistes de chez nous » Un appel à candidature

Le Val d'Ille-Aubigné organise du 2 au 17 décembre 2017 l'exposition "Artistes de chez nous" avec la présentation d'œuvres des artistes amateurs du territoire (adultes/enfants).

Les œuvres seront exposées à l'atelier-galerie Les Arts d'Ille situé dans le centre bourg de Saint-Germain-sur-Ille.

Comment participer ?

- ✓ Habiter une des communes du Val d'Ille-Aubigné ;
- ✓ Pratiquer une discipline artistique en amateur dans le domaine des arts

plastiques ;

✓ Se rendre disponible pour une permanence durant la période d'exposition ;

✓ Une à trois œuvres par personne pourront être exposées en fonction du nombre de participants.

La vente d'œuvre sera interdite pendant le temps de l'exposition.

► Une fiche d'inscription (à retourner avant le 16 octobre) est disponible sur le site de la galerie : <http://artsdille.valdille-aubigne.fr>

↳ Pass'Réno

Un regard expert avant d'acheter une maison



Nathalie Pennehoat, Matthias Valomet et leurs enfants accompagnés par David Cabo de Pass'Réno.

Nathalie Pennehoat et Matthias Valomet ont choisi le territoire du Val d'Ille-Aubigné pour s'installer. En janvier 2016, ils contactent Pass'Réno, la plateforme de rénovation de l'habitat : *"Nous souhaitons, expliquent-ils, avoir des informations sur les aides disponibles, prêts, primes et autres crédits d'impôts. Nous souhaitons aussi connaître les accompagnements spécifiques que proposent l'Adil et l'architecte-conseil."*

Accompagnement renforcé

Après plusieurs visites, leur choix se porte sur une petite maison qui pourrait rapidement être habitable après quelques travaux. Un coup de cœur ! Tout correspond à leurs attentes. *"Avant d'acheter, poursuit le jeune couple, nous avons sollicité Pass'Réno pour avoir un avis professionnel"*. En février, David Cabo se rend sur place pour évaluer le coût des travaux de rénovation : *"Nous proposons un accompagnement renforcé des primo-accédants qui souhaitent acheter ou rénover de l'habitat ancien de plus de quinze ans. Nous les orientons vers cette opportunité d'achat. Notre aide au choix consiste à estimer, avant tout engagement, le gain et le coût d'une rénovation globale selon le projet des futurs acquéreurs. Ils peuvent ainsi se projeter d'une façon plus réaliste sur l'opération financière."*

Deuxième visite de Pass'Réno

David Cabo passe en revue les différentes installations, apprécie l'état général, estime le coût des travaux, simule un plan de finan-

cement. Son verdict est sans appel : l'addition s'élève à 100 000 € : *"C'était bien au-delà de ce que nous avions estimé, confie le couple. Il a fallu abandonner ce projet. Grâce à cette lecture experte, David Cabo a évité de nous mettre en difficulté. Heureusement, le jour même, nous trouvons une autre maison sur un site internet qui correspondait à nos critères et à nos possibilités budgétaires. Cette fois, nous portons un regard avisé sur l'état du bâti et l'estimation des travaux d'amélioration à réaliser"*.

La maison en pierres a du charme, est bien exposée et dispose d'un petit terrain, espace de jeu idéal pour les deux jeunes enfants. En juillet 2016, David Cabo visite la maison et confirme les estimations du couple. *"Nous avons refait l'électricité et quelques aménagements, explique Nathalie Pennehoat. Nous envisageons d'aménager l'étage avec une isolation sous toiture en laine de bois, la pose de velux et de fenêtres, l'installation d'une VMC hygroréglable de type B qui adapte les débits d'air, la pose d'un insert bois-bûches"*. Toutes les conditions sont remplies pour bénéficier des aides de l'Anah. En septembre 2016, le dossier était transmis à Soliha, prestataire chargé du montage des aides pour l'Anah.

Une aide spécifique du Val d'Ille-Aubigné est accordée aux primo-accédants rénovant leur logement dans le bourg :

- ▶ Son montant (prime aux travaux) :
 - 3 000 € (1 à 3 occupants)
 - 4 000 € (4 occupants ou plus)

✓ Cette aide est accordée sans conditions de ressources. Elle est cumulable avec d'autres aides à l'accession ou à la rénovation allouées par d'autres organismes sous leurs conditions particulières.

✓ Les logements ou futurs logements concernés doivent dater de plus de 15 ans, être situés dans le bourg et faire l'objet de travaux de rénovation énergétique.

✓ Ces travaux doivent nécessairement aboutir à une classe énergétique supérieure et atteindre au moins l'étiquette "D".

✓ Un diagnostic gratuit préalable à l'acquisition définitive doit être réalisé par Pass'Réno, service du Val d'Ille-Aubigné.

✓ En amont, avant tout compromis de vente, les primo-accédants ont droit à deux biens diagnostiqués.

En bref

- ▶ Coût des travaux : 21 000 €
- ▶ Aides Anah : 11 000 €
- ▶ Autofinancement : 10 000 € avec un crédit à taux zéro

Pass'Réno accompagne les primo-accédants souhaitant rénover de l'habitat ancien et propose une aide pour deux biens.

En savoir plus :
Pass'Réno : 02 99 69 58 93
www.pass-reno.bzh

Transport : La mobilité qui fait avancer



En juillet, la navette Mobifuté vous emmène à l'étang de Boulet, sur réservation, depuis l'ensemble des communes du Val d'Ille-Aubigné.

Il n'y a pas que la voiture solo pour aller au boulot. Il y a aussi le vélo, le train, le car, le covoiturage ou l'autopartage. Profitez de la rentrée pour (re)démarrer du bon pied. Petit tour d'horizon des solutions qui font bouger autrement le Val d'Ille-Aubigné.

Tous les matins, 9 000 actifs partent travailler dans l'agglomération rennaise. Ils croisent 2 400 salariés qui font le chemin inverse pour travailler sur le Val d'Ille-Aubigné. Dans 80 % des cas, le trajet se fait en voiture malgré la hausse du prix des carburants, les embouteillages sur la rocade et le risque d'accident.

Résultat ? Le secteur des transports est responsable de 18 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire. Pourtant nous pourrions tous faire autrement. Même un jour sur deux, de temps en temps...

Les transports en commun

Le Val d'Ille-Aubigné est un territoire bien doté en infrastructures publiques de transports collectifs. Le train ? Il existe une gare à Montreuil-sur-Ille et deux haltes TER à Saint-Germain-sur-Ille et Saint-Médard-sur-Ille. Le car ? Pas moins de 4 lignes Illenoo desservent 48 arrêts répartis dans la quasi-totalité des 19 communes.

De la voiture au train, du vélo au car, certains usagers combinent déjà plusieurs modes de transport pour se déplacer.

La navette Mobi Futé, vous connaissez ? En circulation depuis 2012, ce réseau local de transport simplifie la vie des habitants de Feins, Aubigné et Andouillé-Neuville en les convoyant du lundi au vendredi, hors vacances scolaires, aux arrêts du réseau Illenoo ou à la gare de Montreuil-sur-Ille. En juillet, elle se transforme en navette estivale avec quatre circuits pour se rendre à l'étang de Boulet à Feins. La navette Mobi Futé est un service gratuit sur réservation.

Et pourquoi pas combiner les modes de transports ? À Melesse, Montreuil-sur-Ille et Saint-Aubin-d'Aubigné, trois projets d'aménagement de pôles intermodaux sont actuellement à l'étude pour faciliter le passage d'un mode de transport à l'autre.

Le vélo

Depuis cinq ans, la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné propose des vélos à assistance électrique (VAE) en location pour des contrats d'un mois, trois mois ou un an. Le succès est au rendez-vous. Toutes les bicyclettes du parc - une soixantaine actuellement - ont trouvé preneur. Déjà 45 usagers

Entretien avec...



Jacques Richard Vice-Président du Val d'Ille-Aubigné en charge des déplacements, transports et habitat

Comment évoluent nos habitudes de déplacement ?

Les choses vont dans le bon sens. La location de vélos à assistance électrique fonctionne très bien. De nombreux utilisateurs rachètent leur vélo au bout de deux ans. La liste d'attente s'allonge. Résultat ? On étoffe le parc à la rentrée de septembre avec trente vélos neufs. Le covoiturage se développe aussi. Un exemple ? L'aire de covoiturage de Saint-Aubin-d'Aubigné, par exemple, accueille quinze à vingt voitures par jour. C'est de mieux en mieux. Limiter l'usage de la voiture solo reste une volonté politique très forte. Les résultats sont encourageants.

“ Limiter l'usage de la voiture solo reste une volonté politique très forte. ”

Peut-on faire mieux ? Si oui, comment ?

Changer les habitudes prend du temps. Il faut beaucoup communiquer. Il faut organiser des animations comme la Semaine de la mobilité. Il faut aussi proposer des expérimentations nouvelles comme l'autopartage en véhicule électrique. On peut également aménager des lieux qui incitent à se déplacer autrement. C'est le principe des pôles d'intermodalité qui rassemblent une offre de transport en commun, des abris vélos et une aire de covoiturage. Nous avons identifié trois nouveaux sites potentiels à Melesse, Montreuil-sur-Ille et Saint-Aubin-d'Aubigné. Des partenaires nous aident à relayer le message. C'est le cas de l'association Covoiturage +. De manière générale, j'invite les communes, les élus et les services à s'impliquer. Jeudi 21 septembre, à 7h30, je serai à la gare de Montreuil-sur-Ille pour encourager aux nouvelles mobilités.

EN CHIFFRES

- 9 000 actifs du Val d'Ille-Aubigné partent travailler dans l'agglomération rennaise
- 2 400 salariés de l'agglomération rennaise partent travailler sur le Val d'Ille-Aubigné
- 80% des trajets domicile-travail se font en voiture
- 3 haltes TER
- 4 lignes Illenoo et 48 arrêts
- 20 km d'itinéraires cyclables sur voies communales
- 6 km de pistes cyclables
- 9 aires de covoiturage

ont racheté leur vélo après deux ans d'utilisation.

En septembre, la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné fera l'acquisition de trente vélos supplémentaires pour répondre à la demande. Une bonne nouvelle pour la cinquantaine de cyclistes déjà inscrits sur la liste d'attente.

Pour rouler en sécurité, des itinéraires cyclables voient aussi le jour. Entre La Mézière et Montgerval, aux abords de la halte TER de Saint-Germain-sur-Ille... Au total, le Val d'Ille-Aubigné compte 20 km d'itinéraires sur voies communales et 6 km de pistes cyclables, complétés par plusieurs sites d'abris vélo aménagés à proximité des gares et des arrêts de car.

La voiture partagée

Vous ne pouvez pas abandonner complètement votre voiture ? Essayez alors la voiture partagée. La Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné est partenaire de l'association Covoiturage+ qui met en relation les automobilistes d'Ille-et-Vilaine pour former

des binômes de covoiturage.

Sur www.ehop-covoiturage.fr, c'est simple comme un clic. Et encore plus pratique avec le développement des aires de covoiturage, au nombre de neuf sur le Val d'Ille-Aubigné. Dans certaines communes, on expérimente même l'autopartage pour quelques heures ou la journée. À Melesse depuis avril, la société CityRoul propose deux véhicules à la location - dont une voiture électrique. À Langouët depuis juin, un véhicule électrique de la Communauté de communes est aussi mis à disposition pour la location en autopartage.

Le même service sera disponible à partir de septembre à Saint-Germain-sur-Ille.

Et demain ?

Pour avancer encore plus vite sur le chemin de la mobilité durable, le Val d'Ille-Aubigné a choisi d'engager cet automne la réalisation d'un schéma intercommunal des déplacements. L'occasion de faire un état des lieux détaillé de nos habitudes de déplacement, de l'offre de transport alternatif déjà

disponible mais aussi des points noirs à corriger pour en finir avec le tout voiture solo. Pour échanger sur ce thème, un forum Transports et mobilités durables sera organisé le 12 octobre de 18h30 à 21h30 à Montreuil-sur-Ille, salles des fêtes, 12 rue du clos Gérard. Il est ouvert à tous.

Informations et réservations : mobilites@valdille-aubigne.fr

Vous hésitez encore ? Vous avez besoin d'information ? Profitez de la Semaine européenne de la mobilité (16 au 23 septembre) pour passer à l'action. Animations, expositions, rencontres, tests... Comme chaque année depuis 2011, le Val d'Ille-Aubigné est partenaire de la manifestation (lire p.8).

Témoignage

Ils ont choisi l'autopartage



Goulwen Le Tallec et Nathalie Politi partagent la Zoé autopartage. Bonne humeur, économie et respect de l'environnement sont au rendez-vous.

nous utilisons nos voitures personnelles. Mais depuis le mois de juin, nous louons la voiture électrique de la Communauté de communes. Nous nous retrouvons à 7h30 sur le parking de la bibliothèque. L'un de nous récupère les clés la veille auprès de la documentaliste. La voiture stationne toute la journée sur le parking de l'école où je travaille, en sécurité. De retour le soir, il faut juste penser à la rebrancher...

Financièrement, c'est avantageux. La location nous coûte 8 € par jour, sans aucun frais d'essence. Mais nous covoiturons aussi par principe. Par respect de l'environnement. Une voiture de moins sur les routes aux heures de pointe, ça compte. Le fait qu'il s'agisse d'un véhicule électrique est encore plus incitatif.

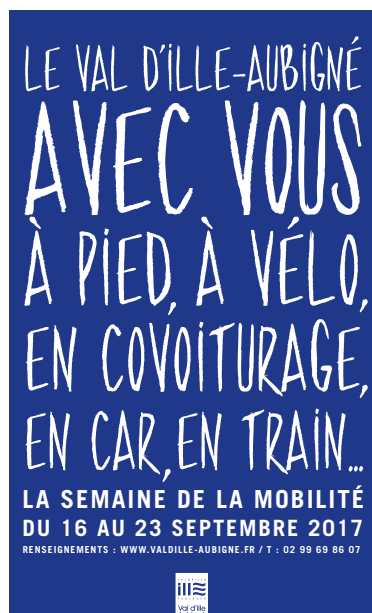
Si d'autres personnes veulent nous rejoindre, ils sont les bienvenus : il reste deux places !"

Deux à trois fois par semaine, Nathalie Politi et Goulwen Le Tallec se retrouvent de bon matin à Langouët pour faire la route du travail ensemble vers Rennes, au volant d'une voiture électrique partagée.

"Nathalie et moi covoiturons déjà depuis trois ans. Depuis que nous nous sommes rendu compte que nous travaillions en centre-ville aux mêmes horaires, à cent mètres l'un de l'autre. Le cas de figure idéal pour covoiturer. Jusqu'à présent,

Du 16 au 23 septembre

La semaine européenne de la mobilité



En septembre, la Semaine européenne de la mobilité vous invite à tester les moyens de transport alternatifs à la voiture individuelle. Pour votre santé, la qualité de l'air et le climat.

► Du 16 au 22 septembre, des entreprises, des collectivités et des associations relèvent le Défi des mobilités alternatives. Des salariés s'engagent à laisser leur voiture individuelle au garage pour utiliser au moins une fois dans la semaine un autre mode de déplacement (covoiturage, vélo, marche à pied, train...).

► Du 17 au 22 septembre à Melesse : "À pied, à vélo à l'école", lignes de pedibus vers les écoles, challenge des classes les plus vertueuses, remise des macarons de la mobilité...

► Dimanche 17 septembre à Melesse : "Le vélo dans tous ses états". Avec au programme : braderie vélo, animations, atelier d'aide à la

réparation, vélobar, randonnées découverte VTT... Venez découvrir l'autopartage et le vélo à assistance électrique.

► Jeudi 21 septembre, trouvez un binôme de covoiturage à la gare de Montreuil-sur-Ille en présence de l'association Covoiturage +.

► Samedi 23 septembre (9h-13h) à La Mézière : "Partage ta rue" pour promouvoir les déplacements doux (marche, vélo...) en centre-bourg. Avec, à 11h, un spectacle en plein-air du clown Pétrole.

► Programme détaillé et informations sur : www.valdille-aubigne.fr



Jimmy Guérin, éleveur de bovins, a bénéficié d'un prêt d'honneur de la Région Bretagne.

Jimmy Guérin, la passion de l'éleveur

Associé à son père, l'éleveur de 25 ans embrasse la profession agricole pour élever des vaches allaitantes et des taurillons de boucherie. L'agriculture séduit encore.

Tout petit déjà, Jimmy Guérin savait qu'il s'installerait à son compte. Mais le garçon a pris le temps d'apprendre : BEP, Bac pro puis BTS. Hier employé dans une entreprise de commerce de bestiaux, il a également pris soin de se former. Jusqu'au moment où l'occasion de reprendre une exploitation agricole s'est présentée. Et voilà père et fils enfin réunis en GAEC, installés en élevage bovin depuis un an.

Boucherie à l'export

Établie sur deux communes, Vignoc et La Mézière, l'exploitation familiale met en culture 160 ha de céréales et de fourrage pour nourrir une quarantaine de vaches, de génisses et de veaux Blonde d'Aquitaine ainsi qu'un solide cheptel de taurillons de bientôt 450 têtes. Quand ils intègrent la ferme à l'âge de huit mois, les "broutards" pèsent 300 kg. Dix mois plus tard, après avoir englouti 20 kg de ration par jour, les jeunes bovins pèsent 750 kg vif. Chaque année, environ 500 bêtes partent à l'abattoir dans le Finistère. Une petite partie de la production est commercialisée en bœuf "Label rouge" dans les grandes surfaces et les boucheries de Bretagne. La viande de taurillon file en Grèce et en Italie. "En France, on n'en mange pas, explique l'éleveur. Sa couleur rose n'attire pas les consommateurs. Elle n'a pas trop de goût.

Mais sa tendreté plaît beaucoup à l'étranger". Il y a quinze ans, son père Patrice Guérin faisait pourtant partie des pionniers de la vente directe avec livraison à domicile. "C'est fini. Tout le monde s'y est mis. Ça prend du temps, ce n'est plus très rentable".

Le neuf plus cher

Passionné par le métier, Jimmy Guérin n'a pas hésité longtemps à se lancer. À deux, c'est toujours plus facile. "Mon père est resté dans le coup. Il a l'expérience du terrain. De mon côté, j'ai le sens du commerce. J'ai aussi de bonnes connaissances en comptabilité et en gestion. On échange nos idées pour avancer".

Pendant un an, le jeune éleveur a suivi les formations de la Chambre d'agriculture pour préparer la reprise. Il a aussi bénéficié du fonds Brit, un prêt d'honneur de 50 000 € accordé par la Région Bretagne.

Les premiers mois, Jimmy Guérin a passé beaucoup de temps à restructurer le parc de matériel. Il a aussi lancé la construction d'une nouvelle stabulation de 220 places pour augmenter les capacités de production, améliorer les conditions de travail et le bien-être animal. Rénovation, équipement, entretien... "Je travaille plus que prévu, c'est vrai. Mais je ne regrette pas".

Éleveur de père en fils : c'était écrit.

Brit, un prêt d'honneur pour se lancer

Le fonds BRIT (Bretagne Reprise Initiative Transmission) encourage la transmission et la reprise des TPE-PME en accordant des prêts d'honneur aux futurs chefs d'entreprise. Depuis fin 2016, ce dispositif porté par la Région Bretagne et la Caisse des dépôts, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Bretagne, est ouvert aux jeunes éleveurs bovins et porcins qui s'installent ou reprennent une exploitation. D'un montant de 20 000 € à 50 000 €, à rembourser sur cinq ans, le prêt BRIT aide les agriculteurs à renforcer leurs fonds propres pour accéder au crédit et investir.

Jimmy Guérin est le premier agriculteur du Pays de Rennes à bénéficier de ce prêt.

Bougez autrement au Val d'Ille-Aubigné

Lauréat de l'Appel à Projets Citoyens



Le groupe Mobilités Douces de La Mézière.

Le Val d'Ille-Aubigné a lancé un appel à projets citoyens pour des mobilités durables. Toute association ou groupe de citoyens du territoire intercommunal pouvait y participer. Le lauréat de cette année est le groupe "Mobilités Douces" de La Mézière, composé de plusieurs associations : Nature-Loisirs, Aidutill, le T.R.U.C., l'APE et de la municipalité de La Mézière, qui a présenté un projet autour des modes actifs intitulé "Partage ta rue !".

Du 19 au 23 septembre à La Mézière, dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, des actions et des animations se dérouleront autour des mobilités douces : bus cyclistes, pedibus, ateliers de réparation de vélos... en partenariat avec les établis-

sements scolaires, le centre de loisirs et les associations.

Le temps fort de la semaine aura lieu le samedi 23 septembre. Objectif : favoriser les circulations piétonnes et à vélo, ralentir le déplacement des voitures dans le centre-bourg en faisant de l'espace public un espace de rencontre sécuritaire.

Cette opération vise également à sensibiliser sur l'utilisation d'autres modes de déplacements que la voiture notamment pour de courts trajets.

Plusieurs animations sont programmées pour cet événement : taxi-câlèche, essai de vélos à plume, le clown "Pétrole", jeux...

Un brin de lecture

Livres extraits de la bibliographie de Lectures Esti'Val d'Ille-Aubigné #6



Jeunesse

Pouët

François Hadji-Lazaro de Pigalle, Milan, 2016.

Quatorze chansons joliment illustrées, drôles et très rythmées avec de vrais instruments dedans ! Pour écouter et danser sur du rock, du funk, de la bourrée auvergnate ou du tango... Un livre CD qui accompagnera petits et grands tout au long de l'été.



Ados

Mes vacances à Pétaouchnok

Olivier Pouteau, Éditions Du Rouergue, 2016.

Quand arrive la pire journée de ta vie autant partir dans un road-trip qui t'amène dans les Alpes. Un roman qui se lit d'une traite, te fait rire et montre aussi que les adultes ont leurs failles.



Adultes

Giboulées de soleil

Lenka Hornakova-Civade, Alma Édition, 2016.

Le destin de trois femmes, toutes nées de père inconnu dans la Tchécoslovaquie d'après-guerre, de l'invasion nazie à l'installation du communisme. Un magnifique roman à l'écriture soignée.

À vos agendas

◉ Lectures Esti'Val d'Ille-Aubigné #6

c'est fini mais retrouvez tous les reportages photos du festival sur : facebook.com/lecturesestivaldille

◉ Cap BD 2017

Avec plus de 300 participants. Voici les one shots préférés des lecteurs : catégorie Découverte : *La différence invisible*, catégorie Expert : *Kobane Calling* et *Bugaled Breiz*. Félicitations à Céline Bizette de Saint-Gondran et Nathan Louis de la MFR de Saint-Symphorien qui ont remporté chacun un chèque lire de 30 € offert par la Communauté de communes. Rendez-vous en novembre pour préparer la prochaine sélection...

◉ Coup de cœur du Val d'Ille-Aubigné #13

De septembre à mars, dans toutes les bibliothèques du Val d'Ille-Aubigné, retrouvez le Coup de cœur du Val d'Ille-Aubigné #13, six romans choisis par le comité de sélection composé de lecteurs de la Communauté de communes. Ces romans vous permettront de vous évader, de vous interroger, de ressentir et rêver. À vous de les découvrir et d'en élire un..

► Tous les détails sur le blog : <http://lecture.valdille-aubigne.fr>

Patrimoine

Nos trois gares SNCF fêtent leur 153^e anniversaire



À Montreuil-sur-Ille, le TGV côtoie l'ancien hangar en bois.

Le Val d'Ille-Aubigné est traversé par la ligne de chemin de fer de Rennes à Saint-Malo/Saint-Servan. Nos trois gares (ou haltes ferroviaires) jalonnent cette ligne : Saint-Germain-sur-Ille, Saint-Médard-sur-Ille et Montreuil-sur-Ille.

Pour mémoire, le train est arrivé à Rennes le 26 avril 1857. Dans la foulée, la Compagnie de l'Ouest des Chemins de fer, commence les travaux du tronçon Rennes-Combours au printemps 1859. Les terrassements et ouvrages d'art se poursuivent le long de la vallée de l'Ille jusqu'à la fin de l'année 1863.

Rennes/Saint-Malo en 3 h

À partir du 27 juin 1864, la ligne à voie unique est exploitée. Le service est assuré par trois omnibus journaliers dans chaque sens. Le temps de trajet est de 3h entre Rennes et Saint Malo. *"La 2ème voie terminée pendant la guerre 14-18, sera démontée et envoyée dans l'Est de la France. Elle fut rétablie vers 1922-23"* écrit Paul Fontaine.

Deux haltes

À partir de Rennes, la ligne passe à Saint-Germain-sur-Ille (halte ferroviaire depuis 2009). La gare a conservé un bâtiment pour voyageurs, typique de ceux construits par la compagnie de l'Ouest. L'habitation a gardé sur son fronton l'inscription "Chemin de Fer". La halte de Saint-Médard-sur-Ille a été mise en service seulement en 1884

"à la maisonnette n°11". Les deux haltes sont desservies, aujourd'hui, par les trains TER Bretagne circulant entre Rennes et Montreuil-sur-Ille.

Gare de marchandises

Mise en service en 1864, la gare de Montreuil-sur-Ille présente également un bâtiment typique de la Compagnie.

Au 1^{er} étage logeait le chef de gare (logement désaffecté dans les années 1980). En 1876, René Pivert, 43 ans, était chef de gare. Il avait 5 enfants. Lemuet lui succéda.

La gare a connu son heure de gloire comme gare de marchandises dans la 1^{ère} moitié du XX^e siècle. Un hangar en bois témoigne toujours aujourd'hui de cette activité. Avec les tanneries Rey, il y avait une grande activité autour du bois. Les bûches ou "attelles" étaient chargées sur des wagonnets tirés par des chevaux vers l'usine, sur des rails à voie étroite. À cet emplacement l'usine des granits Pelé s'installera plus tard. Le transit de la gare comprenait aussi : des pommes pour les distilleries et du blé ou de la farine en provenance du moulin de Saint Médard-sur-Ille. Dans une période plus récente des blocs de granit y transitaient jusqu'à la fermeture des usines Granits Pelé en 2005.

Contribution de l'association Bas Champ en hommage à Paul Fontaine de Saint Médard-sur-Ille, secrétaire de l'association depuis sa création.

ZOOM

En musique sur le Val d'Ille-Aubigné !

Sur le territoire Val d'Ille-Aubigné, deux écoles de musique associatives et intercommunales proposent des cours pour tous : Allegro et l'école de musique de l'Illet.

Les deux premières années, les cours sont en binôme ou en petits collectifs. Pour rendre l'apprentissage plus ludique, la formation musicale est intégrée au cours d'instrument.

Pour les élèves, la découverte du solfège et de la théorie musicale est adaptée à leurs instruments. Pour les parents, un seul déplacement par semaine.

À partir de la 3^e année, les deux écoles proposent plusieurs choix : continuer en petits collectifs ou cours individuels avec ou sans cours de formation musicale...

Les formules sont variées et permettront à chacun d'opter pour le type d'enseignement qui lui convient le mieux.

Avant-goût des instruments enseignés : Accordéon diatonique, batterie, chant, clarinette, contrebasse, flûte traversière, guitare classique, d'accompagnement, électrique ou basse, piano, saxophone, trompette, trombone, tuba, violon, violoncelle.

Des ensembles sont proposés comme la chorale enfant (dès 6 ans), la chorale adulte, harmonie junior, harmonie adulte, percussions enfants (dès 6 ans), orchestre à cordes, ensemble de flûtes traversières, ensemble de musique actuelle et ensemble de musique traditionnelle.

Nouveautés cette année : un atelier musique tzigane est proposé par l'école de musique de l'Illet et une fanfare de rue pour vents et percussions est proposée conjointement par les deux écoles de musique de la Communauté de communes.

École de musique Allegro :

02 99 13 24 89

ecole-allegro.fr

École de musique de l'Illet :

02 23 27 49 57

emi.asso.fr

LE DÉFI

MOBILITÉS ALTERNATIVES



DU 16 AU 22 SEPTEMBRE,
PENDANT LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ,
RELEVEZ LE DÉFI :

ENEZ TRAVAILLER, AU MOINS UNE FOIS,
AUTREMENT QU'EN VOITURE INDIVIDUELLE !
EN CAR, EN TRAIN, À PIED, À VÉLO,
EN COVOITURAGE...

FAITES REMPORTER À VOTRE ENTREPRISE
OU ADMINISTRATION LE TITRE
DE CHAMPIONNE DES MOBILITÉS ALTERNATIVES
ET GAGNEZ DE NOMBREUX LOTS : BONS D'ACHAT
DE 500 ET DE 300 EUROS EN CYCLES,
ACTIVITÉS NAUTIQUES AU DOMAINE DE BOULET,
TICKETS DE TRANSPORT, PLACES DE SPECTACLE,
PRODUITS BIO, ETC.

TIRAGE AU SORT ET REMISE DES RÉCOMPENSES
SAMEDI 23 SEPTEMBRE À 12H
PLACE DE L'ÉGLISE À LA MÉZIÈRE

Partenaires : EARL Le Coucou, la Station Théâtre, le Théâtre de Poche, Illenoo